



La lettre N°170 - mercredi 29 juin 2011

L'agenda de la semaine

Parmi les rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 27 juin** 16h30 : Inauguration des nouveaux aménagements de la Gare de Châteaureux
- **mardi 28 juin** 10h30 : Manifestation en soutien au régime minier devant le Ministère de la Santé
- **mercredi 29 juin** 16h15 : Réunion de la Commission des Affaires Européennes de l'Assemblée Nationale
- **jeudi 30 juin** 9h30 : Examen en séance publique de la Proposition de Loi sur l'organisation de la médecine du travail
- **vendredi 1^{er} juillet** 18h30 : Remise des récompenses de l'OMS de Saint-Genest-Lerpt
- **samedi 2 juillet** 11h : Réception des 12h Boulistes de la Boule du Cœur

L'Actualité



Régime minier : toujours le mépris du Gouvernement

Les mineurs, anciens mineurs et ayants-droits étaient encore très nombreux à avoir fait le déplacement depuis les différents bassins du Nord-Pas-de-Calais, de la Lorraine, de la Moselle, de la Loire, des Cévennes ou de la Saône-et-Loire pour manifester devant le Ministère de la Santé. Avec mes collègues du Groupe Socialiste William Dumas, Aurélie Filippetti, Didier Mathus, Christian Eckert, Michel Liebgott, Marilou Marcel et Jean-Louis Gagnaire nous nous étions joints à eux pour demander une nouvelle fois à être reçu par Xavier Bertrand sur ce sujet de la réforme du régime minier.

En effet, les mineurs dénoncent sans relâche le plan présenté le 12 mai dernier par Xavier Bertrand concernant l'avenir du régime de sécurité sociale dans les Mines. Cette déclaration d'orientation conduit au démantèlement pur et simple du régime minier d'ici 2013. Le plan Bertrand reprend les conclusions du rapport de notre collègue Yves Bur en décembre 2010 qui propose la disparition du régime minier en proposant de le basculer dans le régime général de l'Assurance-Maladie (CNAMTS).

Sur le plan de la méthode, nous dénonçons **l'absence de concertation et de négociation avec les partenaires sociaux et les élus concernés** avant l'annonce brutale des décisions gouvernementales. Nous demandons à ce que les représentants des organisations syndicales -dont nous avons reçus les représentants de la Caisse Régionale Centre-Midi lors d'une entrevue à Saint-Etienne le 27 mai- soient reçus rapidement par le Ministre. Nous demandons, également avec nos collègues parlementaires et en tant qu'élus des bassins miniers à être reçus par Xavier Bertrand, ce qu'il a refusé pour le moment. Il y a urgence à se mettre autour de la table et à, enfin, discuter !

[Lire la suite sur le blog...](#)

L'Assemblée Nationale



Réforme de la médecine du travail

L'organisation de la médecine du travail est une spécificité française, dont les fondements remontent à la loi du 11 octobre 1946. La France est le seul pays européen -et c'est une heureuse spécificité- à bénéficier d'une prévention des risques professionnels, organisée dans le cadre des services médicaux de santé au travail et financée par les employeurs qui ont, comme le code du Travail le stipule, l'obligation de veiller à la santé et la sécurité de leurs salariés.

La mission de prévention assurée par le service de santé au travail, est exercée par le médecin du travail qui est un salarié protégé.

Dans les très grandes entreprises il est directement embauché par celles-ci. Pour la grande majorité des salariés, il dépend d'un service de santé au travail interentreprises. 6500 médecins, 10 500 personnels non médicaux sont regroupés au sein de 943 services de santé au travail qui prennent en charge près de 15 millions de salariés. On compte en moyenne un médecin du travail pour 3000 salariés.

Les dispositifs de santé au travail ont peu évolué jusqu'aux années 2000. Suite à une directive européenne de 1989 portant sur la réorientation des services de santé au travail et qui introduit la notion de « prévention primaire », la loi de modernisation sociale, votée sous le Gouvernement Jospin en janvier 2002, a consacré l'organisation pluridisciplinaire des services de santé au travail.

[Lire la suite sur le blog...](#)

Parti Socialiste

Déclaration de candidature de Martine Aubry



Redresser la France, rassembler les Français dans la justice

Mes chers compatriotes,

J'ai souhaité aujourd'hui m'adresser à vous.

Dans moins d'un an a lieu l'élection présidentielle. La France a rendez-vous avec la démocratie, c'est-à-dire avec elle-même.

Notre pays subit de grands désordres, désordre économique, désordre budgétaire, désordre social, qui entraînent d'autres désordres dans les vies comme dans les lieux de vie. Un pouvoir enfermé dans ses certitudes, a touché à tout sans rien régler.

Je le dis : on ne peut pas innover, créer, soigner, éduquer, et soumettre ces nécessités vitales aux seules lois du marché. On ne peut pas critiquer le pouvoir financier, tout en le laissant continuer

ses pratiques détestables. On ne peut pas protéger les Français en imposant les recettes libérales qui les fragilisent.

On ne gouverne pas en opposant les jeunes aux plus âgés, les travailleurs aux chômeurs, les Français aux étrangers. On ne préside pas la France sans porter haut ses valeurs et son identité, qui ont fait l'admiration du monde. Derrière l'apparence de l'énergie, trop souvent confondue avec l'agitation, ce pouvoir a surtout une réalité : une politique injuste exclusivement menée au profit des privilégiés.

Il est temps, il est grand temps que cela change vraiment.

Je veux rendre à la France sa force, sa sérénité, son unité.

Je veux redonner à chacun le goût de l'avenir et l'envie d'un destin en commun.

Aussi, j'ai décidé de proposer ma candidature à l'élection présidentielle.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La 1ère circonscription



Inauguration du Parc de la Verchère

Samedi dernier, Christian Julien, Maire de Saint-Genest-Lerpt, Arlette Bernard, Conseillère Générale et moi-même avons procédé à l'inauguration officielle du nouveau parc de la Verchère, à Saint-Genest-Lerpt. Situé en plein cœur de la commune, à proximité de la salle Louis Richard et du complexe sportif Jean Momein, cet îlot de verdure agrémenté de nombreux jeux pour enfants a subi une réfection quasi totale, à l'initiative et sous l'impulsion du Conseil Municipal des enfants lerptiens. Une bien belle réalisation pour la plus grande satisfaction des petits et des grands !

[Lire la suite sur le blog...](#)

La Photo

Une Marianne pour la Mairie de Saint-Jean-Bonnefonds



[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.